

N°	MOIS	ANNEE
03	MARS	2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Christine CHAVILLON, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. JONIEC, M. CAPELLE, M. JAMOT, M. BERTHON, Mme LÉMENCE, Mme JONIEC, Mme MURET, Mme GIMENO, Mme SCHMIT

Étaient absents excusés : Mme COURREGÉ a donné procuration à M. CAPELLE  
M. BLONDEAU a donné procuration à M. BERTHON

Étaient absents : Mme GADRAS, Mme PATIN, M. DE LA ROCHE

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	10	Date de la convocation	24 mars 2023
Nombre de membres votants	12	Date de l'affichage	24 mars 2023

### **Objet : Approbation du Compte Administratif 2022 - Budget Commerce**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire relatif au Compte Administratif 2022, Mme le Maire sort de la salle. Le conseil municipal peut procéder au vote, et adopte le Compte Administratif de l'exercice 2022, arrêté comme suit :

Dépenses de fonctionnement	15 424,50 €
Recettes de fonctionnement	14 174,11 €
<b>Résultat de clôture de l'exercice</b>	<b>-1 250,39 €</b>
Reports de fonctionnement 2021	48 440,56 €
<b>Résultat de clôture 2022</b>	<b>47 190,17 €</b>

Dépenses d'investissement	28 248,88
Recettes d'investissement	34 818,74
<b>Résultat de clôture de l'exercice</b>	<b>6 569,86</b>
Reports d'investissement 2021	-24 059,87
<b>Résultat de clôture</b>	<b>-17 490,01</b>

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif du Commerce 2022 de Monsieur le Comptable du SGC de Rambouillet par **11 VOIX POUR**.

**Dit** que la délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de Rambouillet, à Monsieur Le Comptable du SGC de Rambouillet.

Pour extrait certifié conforme au registre  
Le Maire, Marie-Christine CHAVILLON